

## **OSER ETRE WALLON – OSONS BRUXELLES**

**CERCLE GAULOIS ARTISTIQUE ET LITTERAIRE, 5 rue de la loi, 1000 Bruxelles.**

Débat mensuel « Ville et Société » du vendredi 29 mai 2009 à 12.30. Le débat a été introduit par:

**Benoit CEREXHE**, Ministre de la Région de Bruxelles-Capitale, auteur de « Osons Bruxelles » (2009) et **Etienne DUVIEUSART**, auteur d'une contribution à « Oser être wallon » (1999), ancien député et sénateur.

### **INTRODUCTION.**

Les relations entre Bruxellois et Wallons ont connu des périodes d'incompréhension, voire de tension, les Wallons reprochant le jacobinisme de Bruxelles, les Bruxellois contestant la revendication régionaliste. L'altérité wallonne par rapport à Bruxelles s'est manifestée clairement en juillet 1952, dans la décision par les négociateurs belges (menés par le Ministre liégeois Joseph Meurice) de refuser l'installation de la Haute Autorité du Charbon et de l'Acier à Bruxelles, contre la volonté de leur cinq partenaires, faisant ainsi de Luxembourg la première capitale européenne.

En 1999 l'ouvrage « Oser être wallon » dirigé par Jean-Claude Van Cauwenberghe, Ministre-Président de la Région wallonne, exprimait le vœu de confier des compétences culturelles à sa Région. Ce vœu régionaliste est aujourd'hui repris dans une certaine mesure par les bruxellois du « BruXsel Forum ».

En Flandre l'union entre la Région et la Communauté flamande fait leur force (une capitale, un exécutif, un Parlement). Du côté francophone la Communauté française affirme au contraire son identité politique par rapport à la Région (deux capitales, deux exécutifs, deux Parlements).

Ce sont les voix wallonnes qui ont permis la création de la Région de Bruxelles-Capitale. Les besoins spécifiques de cette région, multiculturelle, ne sont cependant pris en compte par aucun des partis politiques existants, tous monoculturels, mais bien par certains responsables politiques bruxellois, notamment le Ministre Cerexhe.

La Flandre a pris une conscience nationale aiguë et marche inéluctablement vers une autonomie accrue. L'émission « Bye Bye Belgium » (décembre 2006), le livre de J-A. Fralon « La Belgique est morte, vive la Belgique » etc., amènent les Francophones à prendre conscience de l'éventualité de l'indépendance de la Flandre. Etant donné la radicalisation de l'évolution institutionnelle, un rapprochement entre des régions fortes, face à la crise structurelle, serait bénéfique à chacune, mais pas nécessairement à chacun des acteurs institutionnels en présence. D'où le débat du jour, qui portera sur l'avenir des régions et la place des institutions culturelles communautaires.

### **EXPOSES ET DEBATS.**

Benoit CEREXHE présente ses thèses en faveur d'une affirmation régionale accrue de Bruxelles-Capitale, d'une augmentation des ses compétences par rapport aux communes, d'une alliance avec la Région wallonne, d'une incorporation des communes périphériques dans le Région de Bruxelles-Capitale et le maintien du de la compétence de la Communauté Française en matière de culture e d'enseignement à Bruxelles.

### **Voir texte de l'orateur en ANNEXE 1.**

Etienne DUVIEUSART présente ses thèses, largement concordantes avec celles de Benoit Cerexhe mais affirmées plus nettement que dans les positions publiées par CDH. Il rappelle l'aide apportée par la Wallonie à la mise sur pied de la Région de Bruxelles-Capitale et les tentatives des ministres nationaux flamands de diminuer sa viabilité par des mesures générales (participation trop faible aux ressources de l'impôt, taxation au lieu du domicile alors que la valeur ajoutée est apportée au lieu du travail) et par des décisions spécifiques (décisions des ministres Martens et Dehaene en faveur du maintien de Parlement européen à Strasbourg et de d'une limitation du nombre de séances tenues à Bruxelles).

### **Voir texte de l'orateur en ANNEXE 2.**

Le débat, très informé, a soulevé notamment les points suivants :

- Enseignement et culture. On a insisté sur la mauvaise qualité de l'enseignement francophone à Bruxelles. Elle est une cause majeure du chômage des jeunes et pousse les parents francophones à opter pour les écoles flamandes. Le gouvernement de la Communauté a officialisé le principe d'un enseignement par immersion dans une autre langue, mais sans prévoir les moyens accrus nécessaires, entraînant le fait que l'immersion est pratiquée uniquement par les établissements scolaires communaux, susceptibles de puiser les ressources nécessaires dans le budget communal général. Selon les spécialistes (Prof. Heinz Bouillon, de l'UCL) l'immersion doit nécessairement commencer au niveau de l'école gardienne et se poursuivre aux niveaux supérieurs, comme le fait le Luxembourg.
- Communes périphériques. On a suggéré l'instauration d'une communauté urbaine, à destination fonctionnelle, plus étendue que les 6 communes «à facilités», et exprimé le vœu de voir les minorités linguistiques être respectées partout en Flandre, par des accords négociés entre niveau fédéral et communautés et non seulement dans un espace francophone de 19+ 6 communes, les francophones d'ailleurs étant laissés à leur sort.
- Ressources régionales. On a insisté sur le gaspillage, résultant des dépenses concurrentes des communes et de la région, et de la non-utilisation des dispositions de la Loi de 2001, qui accorde des compétences à la Région en matière de fiscalité immobilière et automobile. Les spécialistes penchent pour une taxation foncière annuelle sur les terrains et les immeubles, sur base de la valeur commerciale estimée par points de comparaison, et sur l'instauration d'un péage électronique par les véhicules entrant dans la région, selon le modèle européen (voir débat de novembre 2008 au Cercle entre les ministres Clerfayt et Vanhengel - [www.ffue.org](http://www.ffue.org)). Benoit Cerexhe reconnaît que les ressources existent au niveau régional mais constate l'absence d'accord politique entre bruxellois sur le sujet, entraînant le besoin de demander des ressources aux autres régions, que celles-ci ne sont pas nécessairement prêtes à accorder.

Pierre Laconte,

Fondation pour l'environnement urbain ([www.ffue.org](http://www.ffue.org))

Les comptes-rendus des débats, tenus mensuellement depuis 1999, sont accessibles sur ce site.